

Publié le 17 janvier 2014

Candidatez à l'édition 2014 du label européen RSE !

Le Centre européen des employeurs publics et des services d'intérêt général (CEEP), avec l'appui de la Fédération des Epl, lance l'édition de 2014 du label européen CEEP-CSR (Discerno) sur la responsabilité sociale et environnemental des Entreprises publiques locales.

Les entreprises candidates au label doivent dans un premier temps répondre à un questionnaire d'auto-évaluation. Cette première étape gratuite est ouverte jusqu'au 16 avril 2014.

Puis, elles devront fournir des éléments complémentaires aux experts mandatés par le CEEP. Une fois cette instruction réalisée, le dossier des entreprises autorisées à candidater sera examiné par un jury indépendant qui réunira à Bruxelles des représentants des principales institutions européennes (Commission, Parlement, ...). Suite à la décision du jury chaque entreprise recevra un rapport individualisé, le label étant remis aux lauréats lors d'une cérémonie à Bruxelles en novembre 2014. Rappelons que depuis 2008, année de la création du label avec le soutien de la Commission européenne, 87 entreprises ont été labélisées dont 32 entreprises françaises. Ce label permet de mettre en valeur les activités en matière RSE : approches innovantes dans la gestion des ressources humaines, prise en compte des impacts environnementaux, bonne gestion des relations avec les collectivités, les partenaires et les citoyens. Parmi les Epl françaises labélisées figurent notamment la [Semaest](#), la [Sacvl](#), la [Sic](#), la [Sogaris](#), la [Sem Tram de Brest](#), la [Serl](#), ...

À télécharger

- [CEEPCSR LABEL presentation.pdf](#)